

Tolochenaz

La Maison de la Rivière fera grandir des start-up

La station de recherche aquatique, toujours en travaux, va créer un incubateur à entreprises en s'alliant à Tecorbe

Lauriane Barraud

Véritable centre de compétence des milieux aquatiques, La Maison de la Rivière de Tolochenaz aura plus d'une corde à son arc lorsqu'elle ouvrira ses portes, début 2015. Parmi ses nombreuses activités (lire ci-dessous), elle souhaite inscrire durablement un volet économique. Le tout grâce à la création d'un incubateur à start-up, actives dans le domaine de l'eau. Celles-ci pourront disposer, à moindres frais, de tous les outils nécessaires pour se développer: locaux, laboratoires et coaching.

Pour y parvenir, La Maison de la Rivière, actuellement encore en plein chantier, compte s'allier à Tecorbe, un technopôle de l'environnement, présent dans la zone industrielle d'Orbe. «L'idée est d'avoir une structure commune entre les deux entités pour cet incubateur d'entreprises. Il faut dire que nous sommes très complémentaires. Les forces de l'une sont les faiblesses de l'autre, précise d'emblée Jean-François Rubin, président de la Fondation de La Maison de la Rivière. De plus, il y avait clairement une place à prendre dans le domaine de l'environnement. Nous travaillons avec des hautes écoles qui font des projets de recherche. Certains d'entre eux pourraient être développés davantage. Mais ce développement est souvent difficile, surtout lorsqu'on se lance dans le monde économique. L'incubateur permettra de pallier ce manque et de bénéficier d'une structure adaptée pour démarrer.»

Tous les écosystèmes

Si la station de recherche de Tolochenaz ne peut accueillir qu'une poignée de sociétés - trois à quatre - dans des locaux qui restent encore à construire, elle disposera de nombreux outils techniques. «Les entreprises pourront utiliser nos laboratoires ainsi que la salle multimédia. Mais elles pourront aussi faire des expériences grâce à la rivière que nous sommes en train de recréer dans un canal en béton, long de



La Maison de la Rivière devrait ouvrir ses portes au public début 2015. Un canal en béton, qui reconstitue tout l'environnement d'un cours d'eau, fait partie des infrastructures. V. CARDOSO

«L'idée est d'avoir une structure commune entre les deux entités pour cet incubateur d'entreprises. Nous sommes très complémentaires»

Jean-François Rubin, président de la Fondation

200 mètres. Les gens pourront la descendre depuis sa source jusqu'à son embouchure et comprendre ce qu'il s'y passe», poursuit Jean-François Rubin. Mais le

meilleur laboratoire reste tout de même celui de la nature. Le Boiron, le lac et la forêt, à proximité de La Maison de la Rivière, restent des endroits idéaux pour faire de la recherche et des expériences.

A l'inverse, Tecorbe offrira tout l'espace nécessaire aux sociétés pour se développer. Le site d'Orbe compte plus de 7000 m² de bâtiments comprenant bureaux, laboratoires et grandes halles industrielles. «Nous avons également une structure de coaches en place pour accompagner et conseiller les entreprises. A l'avenir, ils seront mis à disposition des deux sites», note, de son côté, Jean-Philippe Petitpierre, directeur de Tecorbe.

Les start-up qui voudront profiter de cet incubateur multisite

seront sélectionnées sur dossier. «Nous pensons mettre en place une équipe de validation qui choisira les projets les mieux adaptés. On jugera aussi sur quel site, Tolochenaz ou Orbe, il est plus favorable de les implanter», poursuit Jean-François Rubin. Les détails précis de cette union doivent encore être clairement définis par les deux parties qui sont soutenues par les associations régionales, à l'image de l'Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM). Enfin, dans la même optique de soutien, le Canton vient d'accorder un prêt de 900 000 francs, par la loi sur l'appui au développement économique, afin que La Maison de la Rivière puisse développer ce volet de ses activités.

Balisage des poissons du Boiron

● La Fondation La Maison de la Rivière, créée il y a six ans, est déjà active sur le terrain. Outre le balisage de l'ensemble des poissons présents dans la rivière le Boiron, elle propose de nombreuses activités aux chercheurs et aux étudiants, mais aussi au grand public par le biais de sorties sur le terrain. Elle a pour but de permettre l'étude, la recherche, la protection et la valorisation des écosystèmes aquatiques. Le tout

en respectant les principes du développement durable.

Enfin, l'éducation à l'environnement occupe une large partie de ses activités. Pour y parvenir, elle propose des événements ludiques en tous genres et en plein air, au grand public, adultes et enfants.

Sur le site de Tolochenaz, une fois que la construction du bâtiment sera achevée, fin 2014, on retrouvera ces objectifs fondamentaux. Une salle

présentera notamment le patrimoine naturel et culturel de la région, dont toute l'histoire sera retracée. «A proximité de La Maison de la Rivière, nous avons retrouvé des traces de mammoth, des restes de l'âge du bronze ou encore une borne romaine», note encore Jean-François Rubin, qui précise que le sous-marin F.A. Forel de Jacques Piccard sera aussi visible. Il y aura également un étang ainsi qu'un aquarium.

Les parents plébiscitent la journée continue

Lors d'un sondage, plus de 80% des ménages de la région rolloise se sont prononcés en faveur d'une prise en charge des élèves durant toute la journée

En 2009, les Vaudois avaient massivement voté pour l'école à journée continue. Mais, depuis, à la lumière des coûts engendrés par sa mise en œuvre, le doute s'est installé chez les décideurs politiques. Les parents sont-ils toujours du même avis? Et si c'est le cas, quels sont leurs besoins? Comment évaluer la juste taille des locaux d'accueil qu'il faudra mettre à la disposition des enfants? Pour répondre à ces questions, l'Association intercommunale scolaire et parascolaire de Rolle et environs (ASPAIRE) a commandé un sondage à l'Institut M.I.S. Trend. Les résultats confirment le plébiscite des Vaudois.

Sur 1730 questionnaires envoyés, 1050 ont répondu, soit un taux de 63%, qui montre l'intérêt des parents pour ce sujet. Clairement favorables à la journée continue de l'élève, les familles de Rolle et environs ont eu l'occasion de préciser quels étaient leurs besoins de garde. Il ressort de la création et le développement de structures d'accueil sont nécessaires pour répondre à la demande insatisfaite de 20% des élèves, surtout à la pause de midi et l'après-midi après l'école.

Les deux variantes privilégiées pour la pause de midi sont la cantine avec repas encadré et activées à l'extérieur ainsi que l'UAPE avec repas et activités sur le même lieu.

Président du Conseil d'établissement scolaire de Rolle et environs, Denys Jaquet se dit satisfait des résultats de ce sondage. «Cela confirme les besoins de manière

«On constate qu'on ne peut pas avoir une journée continue digne de ce nom avant de disposer d'un restaurant scolaire»

Denys Jaquet, président du Conseil d'établissement scolaire de Rolle et environs, et municipal des écoles à Rolle

chiffrée. C'est ce que nous voulions. On constate surtout qu'on ne peut pas avoir une journée continue digne de ce nom avant de disposer d'un restaurant scolaire.» Ces précieux renseignements permettront notamment au Conseil communal de Rolle de revenir sur le sujet coûteux de la construction du bâtiment E du collège du Martinet, édifice qui comprendra le restaurant scolaire, justement. **Y.M.**

Fini les grils jetables à la plage de Préverenges

Dès la mi-août, les grillades seront autorisées, selon le règlement approuvé jeudi par le Conseil communal

Nouvelle étape dans la saga de la plage de Préverenges. Jeudi dernier, les conseillers ont accepté de modifier le règlement de police afin d'autoriser les grillades uniquement sur les installations mises à disposition par la Commune. A savoir: deux grils à charbon répartis à chacun des trois emplacements prévus. La nouvelle règle entrera officiellement en vigueur à la mi-août, si aucun référendum n'est lancé ces prochains jours.

«Je suis satisfait que nous ayons pu aboutir à un consensus. Les différents groupes ont trouvé un intérêt à se mettre autour de la table et à travailler ensemble», se réjouit Jean-François Person, municipal en charge du dossier.

Pour rappel, depuis 2009, le lieu divise amateurs de viande grillée et riverains, excédés par

la fumée des trop nombreux barbecues.

Sur la grande plage de sable, l'entrée en vigueur de la nouvelle règle se fera en douceur. Mais, à terme, ceux qui utiliseront encore des grils jetables pourront être verbalisés par Police Région Morges. Le montant de l'amende reste encore à définir. «Nous avons mis en place des équipes de jeunes qui sensibiliseront la population à l'utilisation des grils et à la gestion des déchets, quelques week-ends par mois. Ils réaliseront aussi une enquête de satisfaction auprès des usagers. L'objectif est de récolter un maximum d'informations afin que nous puissions, une fois la belle saison terminée, tous nous remettre autour d'une table et réfléchir à la manière d'aborder la saison prochaine», poursuit le municipal.

D'autres mesures (gestion du trafic et des parkings, et établissement d'une charte d'utilisation) sont aussi testées cet été dans le but de limiter les nuisances. **M.G.**

La Rippe Extension du complexe scolaire

Le Conseil communal de La Rippe se prononcera, demain soir, sur une enveloppe de 415 000 francs destinée à l'étude de l'extension du complexe scolaire Le Bruel, qui fait partie du groupement Elisabeth de Portes. Cet agrandissement, qui se fera dans le prolongement du bâtiment actuel, abritera quatre salles de classe supplémentaires. La Commune prévoit également de construire une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) au sud-est de l'école. Celle-ci pourra accueillir 60 enfants. **N.R.**

Il a dit

«Cette zone est un poumon pour Préverenges. Donc, selon moi, nous ne devons pas la bétonner»



Guy Delacrétaz, syndic, à propos de l'aménagement d'un parking au port du Bief

Nettoyage estival



Six mois après son inauguration, la piscine intercommunale d'Asse et Boiron, à Chéserey, a besoin d'un bon nettoyage. Le complexe a donc fermé ses portes, hier, pour une durée d'une semaine. Les amateurs de natation pourront à nouveau piquer des têtes dans les deux bassins, dès le 1er juillet (horaires d'ouverture: lundi-vendredi de 8 h à 20 h, samedi-dimanche de 9 h à 17 h). **N.R.**

A la poubelle?

Nyon L'association des habitants du quartier de La Levratte organise une conférence-débat sur le thème «A la poubelle? Mais pas n'importe comment!» ce soir, de 19 h 30 à 21 h 30, à la Maison de quartier de La Levratte. Apéritif offert à l'issue de la conférence. **N.R.**

Noblesse oblige!

Prangins Nicole Staremborg, co-commissaire de «Noblesse oblige!», la nouvelle exposition permanente de l'antenne romande du Musée national suisse, guidera les visiteurs dans l'intimité du baron Guiguer, jeudi, à 14 h 30. Informations au 022 994 88 90. **N.R.**

Tannay Deux vieux chênes abattus

C'est avec un pincement au cœur que la Commune de Tannay a dû abattre deux chênes pluricentennaires au parc du Château. Malgré des traitements répétés pendant plus de dix ans, ces arbres représentaient un danger pour la sécurité. Les bûches issues de cet abattage ont été distribuées aux habitants de Tannay pour leur chauffage. De nouveaux chênes de l'espèce cerris ont été plantés à la place de leurs prédécesseurs, mais leur développement prendra de nombreuses années. **N.R.**

La Chaux Sentier gourmand au pied du Jura

L'association La Chaux 2000 et Achisle - les amis du château de L'Isle - proposent de découvrir le pied du Jura en alliant marche, culture et plaisirs gustatifs, samedi. Le tout à l'occasion de la 4e édition du Sentier gourmand. Le rendez-vous est donné, à 8 h 30, devant la salle villageoise de La Chaux, avec café et croissants. Puis les marcheurs parcourront 12 kilomètres, soit près de trois heures de marche, pour rejoindre le château de L'Isle, où un repas les attend. Inscriptions au 021 864 58 62. **L.B.**